



Agir pour
la biodiversité

Assemblée Générale 2025 à Trois-Fontaine-l'Abbaye-51
Samedi 11 avril 2026

Le président ouvre la séance à 10h15. Il remercie les personnes présentes : Monsieur Franck RAIMBAULT, Monsieur Marin, Monsieur Ga, Mesdames FAVERDIN et REZARD, les adhérents, les salariés, les membres du Conseil d'administration et les personnes excusées.

Il rappelle l'ordre du jour.

- Rapport moral (Etienne CLEMENT)
- Rapport d'activités (Aurélien DESCHATRES)
- Rapport financier (Madame FAVERDIN)
- Compte-Rendu du commissaire aux comptes (Madame REZARD)
- Vote des résolutions
- Conseil d'administration et renouvellement
- Questions
- Résultat du vote sur le renouvellement des mandats
- Clôture de l'Assemblée Générale

Le président désigne deux personnes scrutatrices et deux secrétaires de séance : aucune opposition aux personnes désignées.

Scrutateurs : Christine LETHUILLIER et Line OLIVO

Secrétaires de séance : Claude BOUILLON et Louis PARISEL.

Rapport moral par le Président de la LPO Champagne-Ardenne, Etienne CLEMENT :

« Ecolos de bureau », « hors sols » ou encore « dilapideurs de subventions publiques » ... c'est en ces quelques expressions choisies que nos détracteurs aiment à nous qualifier sans avancer d'autres arguments. Je ferai donc court pour laisser toute la place nécessaire à notre bilan d'activité qui témoigne de la multiplicité des prestations réalisées et de la bonne utilisation des financements qui nous sont accordées pour assurer les missions pour lesquelles nous sommes sollicités.

Que retenir de 2025 dans ses faits les plus marquants :

Au niveau national et 10 ans après l'Accord de Paris, qui a fait miroiter l'espoir d'une nouvelle ère écologique, l'heure est plutôt au démantèlement des politiques environnementales. De l'abandon

des zones à faible émission aux coupes des aides sur les véhicules électriques et le vélo en passant par le Zéro artificialisation nette... une quantité inédite de votes et de décisions politiques mettent à mal l'ambition écologique du pays.

Pourtant, il ressort d'une enquête IFOP de décembre 2025¹ sollicitée par le réseau Action Climat France et par le Secours catholique que :

- 78% des français affirment avoir un sentiment d'être personnellement exposés aux nuisances et pollutions de l'alimentation et de l'eau,
- 89% souhaitent que soit créés et maintenus les espaces verts et agricoles pour protéger les habitants face aux effets du dérèglement climatique,
- 89% souhaitent une réduction massive de l'usage des pesticides,
- et 86% souhaitent que soit renforcée la participation des habitants aux décisions municipales sur l'environnement.

L'épicentre de ce recul d'ampleur aura été la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur dite « Loi Duplomb » prévoyant notamment l'utilisation de pesticides à base de substances néonicotinoïdes sous le prétexte qu'ils sont encore autorisés dans l'Union Européenne. Un projet de loi qui a donné lieu à une pétition d'ampleur demandant l'abrogation de cette loi et signée par plus de 2 millions de personnes. Une mobilisation sans précédent mais qui restera malheureusement sans effet, le gouvernement maintenant sa ligne d'un détricotage du droit à l'environnement alors que de son côté, le sénateur Duplomb déposait une nouvelle proposition de loi le 30 janvier pour légaliser le recours à l'acétamipride. Face à ce mépris le plus profond, ne nous étonnons pas alors que la défiance vis-à-vis de la représentation des politiques approchent un point de non-retour.

Plus localement, encore que puisque le sénateur Duplomb nous a fait l'honneur de sa visite à Colombey-les-Deux-Eglises il y a quelques semaines à peine, plus localement donc, l'année 2025 aura été marquée par l'épisode de grippe aviaire qui a frappé avec une intensité inédite les Grues cendrées. Notre association a été particulièrement impliquée dans cet épisode qui verra succomber 10% de la population des grues empruntant notre couloir de migration. En apportant un message clair et responsable sur les causes de cette pandémie et ses conséquences. En rappelant les consignes et les restrictions d'accès aux nombreux visiteurs qui fréquentent le lac du Der-Chantecoq à cette période de l'année. Notre standard a été entièrement mobilisé durant toute la durée de cette crise qui aura confirmé que la communication a pris une ampleur importante tout particulièrement sur ce qu'on appelle communément les "réseaux sociaux" où nous avons également été amenés à intervenir régulièrement pour rectifier certaines informations qui, pour certaines, s'apparentaient à du complotisme. Ce faisant nous nous sommes exposés à divers commentaires frisant la diffamation. A tel point qu'un média local s'en est ému et y a consacré un article dans lequel il est notamment déploré que « *les débats laissent malheureusement plus*

¹ <https://www.ifop.com/article/le-regard-des-français-sur-la-transition-ecologique-et-sociale-a-lechelle-municipale-a-deux-mois-du-scrutin/>

souvent place à l'invective qu'à l'argumentation ». (L'Union du lundi 24 novembre). Ces attaques sont d'autant plus injustifiées que notre investissement a été totalement désintéressé (financièrement parlant). Fort heureusement et dans le même temps, nous avons reçu de très nombreux messages de remerciement et d'encouragement. C'est rassurant !

La fin d'année 2025 a vu la création d'un collectif pour favoriser la cohabitation avec les grands prédateurs en Haute-Marne auquel notre association est pleinement partie prenante. Par des actions concrètes (gardiennage de nuit, aide à l'installation de clôtures...), ce collectif entend apporter un soutien aux éleveurs de ce territoire où s'est installée au printemps la première meute de loups en plaine. Une vingtaine de surveillances de nuit ont été effectuées fin 2025 et plusieurs chantiers d'installation de clôtures ont ainsi été réalisés depuis le début de l'année. D'autres actions devraient se renouveler dans les mois à venir en fonction des besoins relevés sur le terrain dans l'intention de favoriser l'acceptabilité du loup sur notre territoire, la préservation de l'élevage et par conséquent les paysages et les prairies.

Belle surprise encore au moment du bilan de fin d'année puisque nous avons connu une campagne d'adhésions sans précédent en 2025 avec quelques 300 adhérents supplémentaires dans l'année ce qui porte notre total à près de 1400. En espérant que cette dynamique se poursuive à l'avenir. Plus nous sommes et plus notre voix porte loin et fort ! Dans la même tonalité, nous comptons désormais un groupe local supplémentaire dans le Sud-Ouest Marnais qui couvre le territoire Sézanne, Esternay, Montmirail et que pilote Lorys VILLAREAL. Ce qui porte à 10, le nombre de nos groupes locaux. 2025 s'était terminée sur la jante, 2026 a démarré sur les chapeaux de roue avec de nombreuses actions en cours de développement :

- Une chouette - un village qui consiste à installer d'ici à 3 ans quelques 200 nichoirs pour favoriser la nidification de l'Effraie des clochers,
- Ateliers Plus de biodiversité pour moins de moustiques dans mon quartier, action pour laquelle nous avons été retenue dans le cadre d'un appel à projets cofinancé par l'ARS, la Région Champagne-Ardenne et l'Etat,
- Plus de nature dans mon quartier : Un programme de mobilisation citoyenne développé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et que nous allons conduire durant trois ans à Vitry-le-François, et peut-être initié l'an prochain à Reims,
- Le pilotage du nouveau plan régional d'action dédié aux oiseaux de plaine,
- De nouvelles communes qui nous sollicitent pour être accompagnées afin de mieux connaître et mieux prendre en compte leur patrimoine naturel...
- La 3^{ème} édition de notre concours de poésie nature qui nous vaut des candidatures bien au-delà des seules limites nationales, la poésie comme les oiseaux migrateurs s'affranchissant librement des frontières... j'en passe beaucoup et vous renvoie à notre bilan d'activité en soulignant la qualité du document mis en page par Sylvie grâce à vos différents apports.

Malgré le contexte budgétaire peu engageant, nous sommes plus que jamais mobilisés pour porter la voix de la nature, une voix qu'on n'aura malheureusement peu entendue lors des dernières

élections municipales et qu'on n'entendra pas davantage lors des prochaines présidentielles. Le constat montre pourtant que nos milieux de vie se dégradent d'année en année :

- 70 % de haies disparues depuis 1945
- 50 % de zones humides perdues entre 1960 et 1990
- 19 % de prairies permanentes en moins depuis les années 1980
- 7 % d'augmentation de l'utilisation des pesticides entre 2009 et 2023

En 25 ans seulement, les oiseaux des milieux agricoles ont ainsi perdu plus d'un tiers (-32,5 %) de leurs effectifs contre un cinquième (-18,2 %) toutes espèces confondues, sur l'ensemble du territoire. Ces pertes sont préoccupantes car les oiseaux sont un indicateur fiable de l'état de santé de nos écosystèmes.

Face au désarroi des agriculteurs engagés dans un modèle qu'ils ne sont pas en capacité de remettre en cause, les pouvoirs publics ont érigé l'écologie en bouc émissaire. Comme déjà dit l'an dernier en pareille occasion, la seule réponse crédible sur le long terme est structurelle, sociale, économique et écologique. La LPO travaille depuis très longtemps avec le monde agricole, car nos objectifs convergent : produire une alimentation saine et garantir des revenus dignes aux paysans en préservant les écosystèmes et les paysages.

Comme habituellement désormais, quelques chiffres encore pour souligner notre progression d'année en année. La LPO Champagne-Ardenne c'est notamment :

- 1- Plus de 5 millions de données naturalistes collectées,
- 2- 201 sites labélisés refuge LPO
- 3- Plus de 60 000 h de bénévolat déclarées (14 000h en 2016),
- 4- Une 3ème école d'ornithologie,
- 5- Une équipe de 19 salariés qui sont intervenus en 2025, équipe reconnue pour ses compétences et pour sa gestion rigoureuse des financements qui nous sont accordés au regard de nos différentes missions, une équipe impliquée dans de nombreux dispositifs : Diagnostic de biodiversité communale, RAMSAR, Natura 2000, Plans régionaux d'action... je vous renvoie à la lecture de notre bilan d'activité qui témoigne de la densité et de la diversité de nos activités,
- 6- Environ 11 000 personnes accueillies et sensibilisées chaque année au cours de nos différentes animations grand public et scolaires auxquelles il faut ajouter les 5 000 visiteurs de nos expos et les 1200 personnes renseignées et accompagnées au standard dans le cadre de la faune en détresse plus ceux qui ont submergé notre standard durant l'épisode de grippe aviaire.

7- Pointée comme un point perfectible, la communication « maison » poursuit sa montée en puissance notamment en période « grues » où nos communiqués atteignent régulièrement plusieurs dizaines de milliers de vues contribuant ainsi à l'attractivité du territoire. La brochure numérique réalisée pour annoncer le programme de la Fête de la Grue a ainsi vu des connexions affluer d'une vingtaine de pays dans le monde parmi lesquels les Etats Unis, le Canada, l'Inde, Israël ou encore l'Ouzbékistan.

A toutes et tous, du volontaire ultra impliqué comme au plus ponctuel, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à notre vivier de bénévoles que beaucoup nous envient. Chacun ici donne ce qu'il peut quand il le peut en fonction de ses disponibilités et de ses champs d'intervention préférentiels. Comme dans tout collectif, la qualité des relations humaines et leur gestion sont prépondérantes dans la cohésion d'une équipe qu'elle soit bénévole ou professionnelle. Il peut y avoir de temps à autres de la friture sur la ligne ou autrement dit de l'eau dans le gaz. Au regard des enjeux associatifs mais aussi plus généralement aux enjeux sociétaux et environnementaux auxquels nous devons faire face, il importe de pouvoir dépasser ces dissensions et faire équipe.

Merci au conseil d'administration de m'accompagner dans la gestion de cette belle association et merci à notre équipe salariée pour son application à conduire en temps et en heure les missions qui nous sont confiés avec le souci de la bonne et juste utilisation des fonds qui nous sont accordés pour les mener à bien.

Je vous remercie et je vous souhaite une belle assemblée générale en terminant par cette contribution de Bettina Laville, ancienne conseillère d'Etat : *« Tant qu'il n'y aura pas d'évolution individuelle des consciences, il n'y aura pas assez de pression pour changer la politique et pour réussir la transition ».*

Etienne CLEMENT

11 avril 2026

Le rapport moral est mis au vote et accepté à l'unanimité

Le président passe ensuite la parole à Aurélien DESCHATRES, responsable administratif, financier et ressources humaines, qui présente le bilan d'activité de l'année 2025 au nom de toute l'équipe.

Rapport d'activité présenté par Aurélien DESCHATRES, responsable administratif, financier et ressources humaines.

Un diaporama retraçant, au travers d'actions phares, l'année 2025 des activités bénévoles et salariés est projeté et commenté. Remerciements appuyés à nos bénévoles et salariés qui ont encore donné énormément de temps en 2025 pour les premiers et rempli leur mission avec efficacité pour les seconds.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de notre association et a été distribué aux personnes présentes en version papier.

Rapport financier 2025 par Madame FAVERDIN (Expert-Comptable)

Une nouvelle fois, l'action très importante des bénévoles est soulignée car elle est rarement aussi marquée dans des associations du type de celle de la LPO Champagne-Ardenne. Bien qu'en légère baisse (-5,4%) par rapport à l'an dernier, ce sont, 800 997 € d'activités bénévoles qui ont été valorisées (temps et déplacements).

Les ressources associatives sont en augmentation de 31% et s'établissent à 828 334 €. Dans le même temps, les charges de personnel progressent (+7,7%) pour atteindre 728 613 €.

Le fonds de roulement est de 6,77 mois, ce qui est reste confortable permettant à l'association de se retourner en cas de difficultés financières. Notons toutefois que ce fonds est en baisse par rapport à 2024 où il s'établissait à 8,47 mois. Il est souligné qu'il est important de rester à ce niveau de fonds de roulement.

Le budget est une nouvelle fois sain, la gestion financière est sérieuse, bien géré et rigoureuse.

Présentation du budget 2026 : budget présenté à l'équilibre à hauteur de 1 426 987 €. Budget important en raison de dépenses d'investissement importantes en lien avec des travaux qui se poursuivent sur les dossiers Trame verte et bleue.

Rapport du commissaire aux comptes : Madame REZARD, commissaire aux comptes :

Le rapport du commissaire aux comptes a été émis avec le niveau de certification maximale.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Les rapports financiers et du commissaire aux comptes sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

Avant le vote des résolutions, le président donne la parole aux invités.

Le président passe ensuite au vote des résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au conseil d'administration de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux membres de l'association et de la réunion.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2025, et après lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ce rapport de gestion et les comptes tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un excédent de 397,74 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'administration de la LPO Champagne Ardenne.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2025 ainsi qu'il suit :

- excédent 2025 s'élevant à 397,74 €, affecté ainsi :

397,74 € pour la réserve diverse ainsi porté à 136 050,12 €

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions qui y sont relatées.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra de faire.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée par l'assemblée

Renouvellement du tiers du Conseil d'administration

Les six membres sortants du Conseil d'Administration sont : Etienne CLEMENT, Didier GENEVOIS, Daniel MICHELET, Patrick ORRY, Louis PARISEL et Alain REDONT.

L'ensemble de ces administrateurs sollicitent un nouveau mandat. Aucune nouvelle candidature n'est parvenue.

Notre conseil d'administration peut compter 18 membres.

Afin de conserver l'équilibre actuel et son renouvellement par tiers, le CA propose que les administrateurs soient élus pour 3 ans.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Résultats du vote sur 104 votants :

Etienne CLEMENT	104 voix	réélu 3 ans
Didier GENEVOIS	104 voix	réélu 3 ans
Daniel MICHELET	104 voix	réélu 3 ans
Patrick ORRY	104 voix	réélu 3 ans
Louis PARISEL	104 voix	réélu 3 ans
Alain REDONT	104 voix	réélu 3 ans

Le CA compte donc 17 membres (pour 18 sièges).

Questions diverses, informations complémentaires :

Question : De Jean-Loup Foucher

« Actuellement sur l'agglomération de Châlons et notamment au quartier du Verbeau, des immeubles en construction de 5 niveaux se terminent, d'autres sont en réhabilitation (Avenue De Gaulle, Avenue des Alliés, Bagatelles etc, sont en cours, mais il semble que la biodiversité soit bel-et-bien oubliée dans ces secteurs, rien n'est prévu pour la logeabilité des martinets, hirondelles et autres passereaux alors qu'il existe une réglementation dans ce domaine.

Tous ces travaux de constructions, de réhabilitations ne sont pas terminés, il est encore temps que notre LPO intervienne.

Réponse : Notre association est particulièrement vigilante à la prise en compte de la présence d'espèces du bâti lorsque des travaux sont entrepris et qu'ils risquent de remettre en cause cette présence. La mission d'une de nos salariées est d'ailleurs positionnée sur la Médiation faune sauvage. La région étant vaste, il est toutefois nécessaire que nos adhérents ou sympathisants nous fasse remonter les situations (localisation, espèces présentes, maître d'œuvre des travaux...) qui peuvent nécessiter une intervention de sa part afin de retarder les travaux s'ils interviennent en période sensible et/ou trouver des aménagements susceptibles de maintenir la présence de ces espèces dans le temps.

Le président aborde la question du rapatriement de la faune en détresse, mission chronophage entièrement assurée par les bénévoles. Ce réseau s'appuie sur un petit nombre de volontaires qui donnent de leur temps et utilisent leurs véhicules pour acheminer les animaux blessés jusqu'au

centre de soins, en l'occurrence celui du Parc Argonne dans les Ardennes, ce qui représente un trajet conséquent et coûteux au prix actuel du carburant. Si ce service est rendu gracieusement auprès des particuliers, il y a lieu de s'interroger à terme lorsque les sollicitations proviennent des collectivités locales. Illustrant son propos, le président cite notamment le cas de la ville de Saint-Dizier pour laquelle 5 interventions ont déjà été effectuées depuis le début de l'année.

Enfin, le président rappelle que la LPO Grand Est porte chaque année l'action « Oiseau de l'Année ». Il s'agit de mettre à l'honneur une espèce, d'encourager tous les observateurs à communiquer leurs observations, et surtout d'obtenir une estimation plus précise des populations nicheuses. Lorsque ces comptages sont effectués régulièrement, ils permettent de connaître l'évolution des effectifs sur le long terme. En 2026, c'est l'Hirondelle de fenêtre qui a été choisie. Cette espèce ne nécessite pas d'importantes connaissances ornithologiques. Tout à chacun peut donc contribuer à cet inventaire régional en choisissant une ou plusieurs communes à prospecter. Par ailleurs, il pourrait être également pertinent de repérer certaines colonies qui pourraient être renforcées par la pose de nichoirs artificiels.

Interventions des invités :

Après avoir remercié l'association pour ces nombreuses actions, Jean-Yves MARIN, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier notamment chargé de la transition environnementale, indique que ce n'est pas aux habitants via leurs impôts locaux à participer financièrement à l'assistance aux animaux blessés. Il s'interroge sur la nécessité d'assurer le transport des animaux blessés ajoutant que la plupart sont promis à la mort.

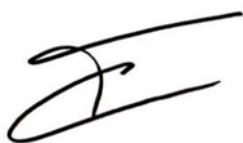
Présent dans la salle, Nicolas Villerette, responsable du centre de soins du Parc Argonne (10 années d'expérience) est intervenu pour indiquer que plus de la moitié des animaux soignés sont relâchés dans le milieu naturel remerciant au passage Dominique Bordereaux qui assure la coordination du réseau de rapatriement.

Pour sa part, Franck RAIMBAULT, adjoint à la ville de Saint-Dizier et conseiller départemental du canton de Saint-Dizier, indique qu'il faut maintenir le dialogue pour les questions concernant l'assistance à la faune sauvage en détresse. Il félicite les diverses actions de la LPO en indiquant qu'il prend toujours plaisir à venir régulièrement à l'assemblée générale de la LPO.

Le Président remercie toutes les personnes présentes et déclare l'Assemblée Générale 2025 de notre association close à 12h15.

Le 13 avril 2026

Le Président
Etienne CLEMENT



Le Secrétaire
Louis Parisel

